

Le Reflet du Plateau

★ Novembre
★ Décembre
★ 2023

Le Relais Petite Enfance
Du Plateau
Rue des Loupiots
25660 SAONE



Téléphone : 03.81.55.80.66
relais.plateau@famillesrurales.org

Les horaires du Relais

Le Mardi: ★
De 14h-17h, par téléphone.
Le Mercredi:
De 9h-12h, par téléphone.
Le Jeudi :
De 14h-17h, visite et téléphone.
Le Vendredi:
De 12h30-15h, par téléphone. ★

Des rendez-vous sont possibles.
Merci de contacter le Relais



Fermeture du Relais :

Les animatrices seront en formation les 11 et 12 décembre ; les permanences et animations seront donc annulées ces deux jours-là.

Le Relais sera fermé durant les vacances scolaires de fin d'année. Merci de votre compréhension.

★ Nous vous souhaitons ★
de belles fêtes de fin d'année et au plaisir de
vous retrouver en 2024.
★

Pour rappel, l'envoi du journal en version papier pour les Assistantes Maternelles se termine avec ce numéro. A partir de janvier vous retrouverez « Le reflet du Plateau » dans votre boîte mail, sur Facebook et sur le site internet des Relais Familles Rurales.

La version papier sera disponible au Relais lors des permanences et aux animations.



Le journal du Relais Petite Enfance du Plateau



La petite bibliothèque du Relais

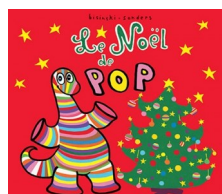
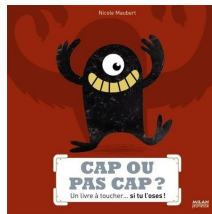
Le Relais vous propose un service gratuit d'emprunt de livre traitant du développement de l'enfant, de la pédagogie, du métier d'assistant maternel ainsi que des livres sur le développement personnel, la naturopathie...

Nouveau :

- ★ Prêt de livres pour enfant
- ★ Emprunt possible lors des animations du Relais

Quelques exemples de livres à emprunter

Pour les tout petits



Pour les adultes



Les animations du Relais



Pour les assistantes maternelles
et gardes à domicile

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile). Ils se déroulent les jeudis et vendredis matins et ponctuellement le lundi, hors périodes de vacances scolaires.

Toutes les animations sont sur inscription auprès du Relais (avant le lundi précédent l'animation).

Les assistantes maternelles ou gardes à domicile doivent s'assurer de l'accord des parents pour la participation des enfants aux ateliers.

Les horaires et lieux

9h30-11h30: (sauf précision dans l'agenda) : Saône au Relais, Mamirolle salle de l'ancienne mairie, Nancray salle de la Louvière, Montfaucon salle Courbet, Fontain salle associative, La Vèze et Gennes salle des fêtes, Morre salle JC Clerc.

Merci d'apporter des chaussons pour petits et grands.

Déroulement des animations :

9h30-10h : accueil avec arrivée libre pendant cette 1/2h

10h-11h : atelier/jeux libres

11h-11h30 : rangement

Novembre

- jeudi 9 : SAONE, médiation animale avec Aurélia
- vendredi 10 : FONTAIN, musique (BeatBox) avec Aurélien
- lundi 13 : MAMIROLLE, arts plastiques avec Caroline
- jeudi 16 : NANCRA Y, éveil corporel avec Anne-Cécile
- vendredi 17 : GENNES, motricité avec Hélène
- jeudi 23 : SAONE, arts plastiques avec Caroline
- vendredi 24 : MORRE, musique avec Nicolas

Décembre

- vendredi 1 : LA VEZE, médiation animale avec Aurélia
- jeudi 7 : MONTFAUCON, éveil sensoriel avec Emilie
- vendredi 8 : FONTAIN, atelier d'éveil
- lundi 11 : MAMIROLLE, annulé, animatrice en formation
- jeudi 14 : SAONE, partenariat avec la crèche, voir article
- vendredi 15 : GENNES, arts plastiques avec Caroline
- jeudi 21 : NANCRA Y, découverte des sons (bols tibétains) avec Fanny
- vendredi 22 : MORRE, atelier d'éveil



Café des assistantes maternelles



Le prochain café aura lieu

le mardi 21 novembre à 9h au Relais

sur le thème

★ **« le développement du langage »**

★ *« L'Assistante Maternelle éveille le nourrisson, l'enfant en bas âge et l'enfant plus grand à l'acquisition du langage oral et écrit. Venez échanger sur les pratiques qui favorisent le développement du langage. Vous serez également sensibilisées aux repérages des troubles et à la question de l'éducation plurilingue »*

avec Isabelle BOUDART, orthophoniste et psychologue.

Merci de vous inscrire avant le 14 novembre auprès du Relais

Partenariat avec la crèche de Saône



Le Relais vous propose de partager un atelier avec les enfants et les professionnelles de la crèche

Le jeudi 14 décembre

Rendez vous au Relais à 9h15

Nous vous proposerons une séance de jeux libres et d'éveil sensoriel (avec la présence d'Emilie Boutillier, art-thérapeute).

Inscription obligatoire avant le 05/12. ★



Pour les parents, assistantes maternelles
et gardes à domicile

Ludothèques Pic et Pivette et La toupie

La ludothèque Pic et Pivette sera au gymnase de Mamirolle de 10h à 11h30

- ◆ Le Vendredi 17 novembre
- ◆ Les Vendredis 1^{er} et 15 décembre



La ludothèque la Toupie sera à

- ◆ Montfaucon salle courbet de 10h30 à 12h
Les Jeudis 09 et 23 novembre et 14 et 21 décembre
vendredi 17 novembre pour une soirée jeux de 17h à 20h
- ◆ Morre les mercredis 15 novembre, 06 et 20 décembre salle JC Clerc de 15h à 18h



RENSEIGNEMENTS :

<https://ludothequesdoub.s.famillesrurales.org/>

La période d'essai en contrat de travail à durée indéterminée

Article 95.1 : Contrat de travail à durée indéterminée

La durée maximale de la période d'essai dépend du nombre de jours de travail hebdomadaire fixé dans le contrat de travail :

- lorsque l'assistant maternel travaille pour le particulier employeur 1, 2 ou 3 jours calendaires par semaine, la durée maximale de la période d'essai est de 3 mois ;
- lorsque l'assistant maternel travaille pour le particulier employeur 4 jours calendaires et plus par semaine, la durée maximale de la période d'essai est de 2 mois.

Par exception, si le particulier employeur et l'assistant maternel sont liés par un contrat de travail en cours pour l'accueil d'un enfant, au titre duquel une période d'essai était prévue et a été concluante, la durée maximale de la période d'essai du nouveau contrat conclu pour l'accueil d'un autre enfant de la même famille est de 30 jours calendaires, pour s'aligner sur la durée maximale de la période d'adaptation.

Formations professionnelles 2024



Le relais s'associe aux Relais Petite Enfance du SEEB, de la CCLL secteur Ornans et Quingey et des Petits Voyageurs pour vous proposer plusieurs formations aux alentours.

Nous vous enverrons très prochainement, par mail, le programme complet pour l'année 2024.

Un nombre minimum de 7 assistantes maternelles est nécessaire pour valider une formation.

Quelques formations arrivent déjà à grand pas :

- Langue des Signes Française : Samedis 20 janvier / 27 janvier / 17 février / 9 mars / 16 mars à la MFR de Morre
- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien : les samedis 3 et 10 février 2024 à Ornans
- SST recyclage : samedi 23 mars à Quingey ou samedi 6 avril à Montferrand-le-Château
- SST initiale : vendredi 5 et samedi 6 avril à Montferrand-le-Château
- Comprendre pour mieux accompagner, les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant : lundis 3 et 17 juin à Montferrand-le-Château



Quelques rappels importants :

- Dans le cadre du Plan de développement des compétences, **vous bénéficiez de 58h de formation par an**
- une allocation de formation vous sera versée (si formation hors temps de travail) : **4,75€/heure** de formation
- remboursement des frais kilométriques sur la base de **0,30 €/km**.
- remboursement des frais de repas sur la base forfaitaire de **14€ le repas**. (tarif en vigueur en octobre 2023)

Information pratique : la DREETS

La **DREETS** (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) Bourgogne-Franche-Comté a mis en ligne un « Guide assistants maternels », téléchargeable gratuitement.

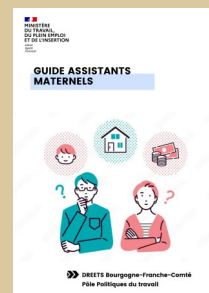
Dans ce dernier, retrouvez toutes les informations concernant, le contrat de travail, les congés, la rémunération, etc..

Un conflit, une question spécifique ? Parents employeurs et assistantes maternelles, vous pouvez contacter les services de la DREETS ou prendre rendez-vous en ligne :

- **tél** : : 0 806 000 126

- **mail** : ddetspp-renseignements-travail@doubs.gouv.fr

- **Site web** : <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/>



Questions à Pajemploi



Q: Comment une assistante maternelle nouvellement agréée obtient ses identifiants pajemploi ?

A-t-elle une démarche particulière à effectuer ?

R: Une nouvelle assistante maternelle agréée sera immatriculée auprès de nos services suite à la première déclaration de son premier parent employeur. Elle recevra ses identifiants d'immatriculation par courrier postal afin d'avoir accès à son compte personnel.

Q: En cas de renouvellement d'agrément, les assistantes maternelles, sont-elles toujours tenues de vous envoyer une copie de leur nouvelle attestation d'agrément ?

R : je vous confirme que les salariés sont toujours tenus de nous transmettre les attestations de renouvellement à l'adresse suivante : Centre National Pajemploi Réseau URSSAF 43013 Le Puy en Velay ou par mail: <http://www.pajemploi.urssaf.fr>

(ou Mannele)



Ingrédients :

500g de farine

100g de sucre

100g de beurre

200g de lait

2 œufs entiers + 1 jaune

1/2 paquet de levure boulangère
(soit environ 25g)

1 cc de sel

Source : Tête à modeler



1. Commencez par verser la levure boulangère dans le lait tiède et laissez reposer 5 minutes
2. Ajoutez 1/5 de la farine (soit 100g) petit à petit en mélangeant bien.
3. Laissez poser la pâte 20 minutes dans un endroit tiède en la recouvrant d'un linge propre.
4. Faites fondre le beurre dans une casserole avec le reste du lait, le sucre et le sel.
5. Attendez 5 minutes que le mélange refroidisse un peu et ajoutez-le à la pâte en pétrissant bien.
6. Ajoutez les 2 œufs et la farine en pétrissant bien (au moins 15 minutes)
7. Laissez lever pendant 30 minutes dans une pièce tiède en couvrant du linge.
8. Farinez le plan de travail et formez des bonhommes d'environ 15 cm de long.
9. Posez vos bonhommes sur du papier sulfurisé, sur la plaque de cuisson
10. Mélangez le jaune d'œuf avec un peu de lait et mettez en sur les bonhommes afin qu'ils dorent bien au four.
11. Utilisez des raisins secs ou des pépites de chocolat pour faire les yeux et les boutons des bonhommes.
12. Laissez poser 20 minutes afin qu'ils lèvent encore un peu. Faites cuire à 180°C pendant 25 minutes en chaleur tournante.

Idées lectures



Une maman et sa fille préparent des gâteaux dans la cuisine quand, tout à coup, un délicieux petit bonhomme en pain d'épices prend vie et s'enfuit. Manon et sa maman, suivies de toute une ribambelle d'animaux, le poursuivent pour le croquer. Lequel d'entre eux sera le plus rusé ? Un texte court, adapté aux petits, accompagné d'un imagier et d'un petit jeu visuel.



C'est le matin, P'tit Bonhomme a le ventre tout vide. Alors P'tit Bonhomme court chez le boulanger et lui demande de quoi combler sa faim dévorante. Mais le pain, ça ne se donne pas, cela s'achète ! P'tit Bonhomme va devoir gagner sa croûte. Commence une quête qui le fera courir du boulanger chez le meunier, puis chez le paysan et jusqu'à la rivière.

Le Bonhomme de pain d'épice

(Sur l'air de l'as-tu vu)

L'as-tu vu, l'as-tu vu,
Ce drôle de bonhomme, ce drôle de bonhomme ?
L'as-tu vu, l'as-tu vu,
Ce drôle de bonhomme, avec son chapeau
Il s'appelle pain d'épice,

Du four il est sorti, du four il est sorti

Il s'appelle pain d'épice,

Du four il est sorti, et il court très vite

Il rencontre le renard

Il monte sur sa queue, il monte sur son dos

Il rencontre le renard

Il monte sur sa tête et le renard l'a mangé



Les loustiques du marais

BOURSE AUX JOUETS ET PUERICULTURE SAONE

Espace du Marais

Samedi 18 Novembre

Vente de 8h30 à 12h30

Dépôt des articles : vendredi 17 novembre
De 14h à 18h00

Reprise des invendus : samedi 18 nov après 16h00

Articles proposés : jouets et jeux complets (sauf peluches), jeux vidéo, tout article de puériculture - 30 articles maximum.

Les invendus pourront être donnés au profit d'associations caritatives

Renseignements : 06 73 03 46 58 - <http://jouetsdulmarais.com/blog/>

IPNS : ne pas jeter sur la voie publique

